

## Aide pr dissert:Théorie de la séparation des pouvoir

Par **léa**, le **26/10/2004** à **18:12**

Bonjour j'ai la dissertation suivante a réaliser: La théorie de la séparation des pouvoirs au XVIIIe siècle et j'ai des difficultés pour trouver le plan, j'avais pensé I- la séparation II-les limites de la séparation mais je ne suis pas sur que se soit pertinent. Merci de votre aide

Par **fabcubitus1**, le **26/10/2004** à **18:21**

Ca m'a l'air bien, mais au lieu de mettre comme titre de ton I- La séparation, plutôt I- Le principe de la séparation.  
Et tu peux résumer ce que tu vas mettre dans tes parties?

Par **léa**, le **26/10/2004** à **18:40**

J'avais pensé faire dans le I° A) la nécessité de la séparation B) la formulation du principe et dans le II° A) assouplissements de la séparation organique et B) assouplissements de la séparation fonctionnelle. Mais j'ai peur que la deuxième partie soit un peu courte car le sujet concerne juste le XVIIIe et je ne peux pas parler de l'évolution aujourd'hui

Par **jeeecy**, le **26/10/2004** à **22:54**

salut  
alors pour ton sujet il faut que tu developpes ce que tu vas mettre dans chacune de tes parties et sous-parties car sinon on ne pourra pas bien t'aider

Par **léa**, le **27/10/2004** à **13:58**

J'avais pensé dans le première partie montrer que la séparation est essentiel pour la liberté car le pouvoit est une atteinte a la liberté et seul le pouvoir peut arrêter le pouvoir. Ensuite dans le B) je pensais distinguer les fonctions et les organes auquel reviennent ces fonctions. Enfin dans le seconde partie je pensais montrer les assouplissements de la séparation en disant que le roi a le droit de convoquer l'assemblée et qu'il peut mettre son véto, puis que les

ministres on la responsabilité pénale et que le pouvoir législatif peut contrôler l'exécutif. Ensuite je me demandais si dans ma dernière partie du B) je peux parler d'aujourd'hui, dire que sa reste un principe essentiel mais qui s'est fortement assoupli mais est-ce encore le sujet?? J'aimerais bien que quelqu'un me dise si mes idées sont bonne voir me donner des conseil. Merci.

Par **Iéa**, le **27/10/2004** à **16:14**

J'ai eu une autre idée pour le deuxième axe, dans le deuxième partie je parlerai de la théorie difficile à appliquer strictement et j'évoquerai la séparation souple de la grande bretagne au XVIIIe puis l'échec du cas français en 1793 avec la confusion des pouvoir. Le problème est que j'ai peur d'être hors sujet, car la sujet dit "la [u:d36yf8tq]théorie[/u:d36yf8tq] de la séparation"

Par **fabcubitus1**, le **27/10/2004** à **18:56**

Dans le sujet, c'est à dire de ton I)A) à la fin de ton II)B), tu ne dois traiter que du sujet, si tu veux l'étendre un peu, parler du contexte, ou de toute autre chose qui te semble importante à dire par rapport au sujet, mais qui n'est pas dans le sujet au sens stricte, met-le dans l'introduction! Car il n'y a pas de conclusion dans les dissertations en droit.

Donc la séparation des pouvoirs aujourd'hui, surtout pas dans ton plan, à la rigueur dans ton introduction si tu veux en parler.

Quant à ta dernière proposition, tant qu'il s'agit de parler de la théorie de la séparation des pouvoirs , c'est bon.

Je pense que tu pourrais parler aussi, comme tu parles de la séparation souple en Angleterre, parler de la séparation stricte aux Etats-Unis où il n'existe même pas de moyens de révocation mutuels entre législatif et exécutif.